

Commission Guide Hachette des Vins 2019

Bordeaux, Bordeaux supérieur, Bordeaux sec, Bordeaux rosé, Bordeaux claret,
Crémant de Bordeaux

Bordeaux et Bordeaux supérieur

Millésimes : Bordeaux rouge : **2016**
Bordeaux supérieur rouge : **2016** } ou 2015 s'il n'a pas été décrit dans le Guide 2018 et
s'il est en vente à l'automne 2018

Dates de dépôt : **Lundi 27 et mardi 28 novembre 2017** pour les 2015 et les 2016 mis en bouteille
Dépôt complémentaire exclusif pour le millésime 2016 : **Lundi 5 et mardi 6 février 2018**

Bordeaux rosé, bordeaux claret

Millésimes : **2017**, ou 2016 si élevé en barrique
Pour le crémant, la dernière mise

Dates de dépôt : **Lundi 22 et mardi 23 janvier 2018**

Bordeaux sec et crémant

Millésimes : **2017**, ou 2016 si élevé en barrique

Dates de dépôt : **lundi 26 et mardi 27 février 2018**

Lieu de dépôt des échantillons

Maison des Bordeaux et Bordeaux Supérieur
33750 Beychac-et-Cailleau
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Règles pour le dépôt

- Ne pas présenter plus de :
- ✓ **2 vins en AOC bordeaux, 2 vins en bordeaux supérieur, 2 vins en bordeaux sec**
- ✓ **1 vin en bordeaux rosé, 1 vin en bordeaux claret et 1 vin en crémant**
- Ne présenter qu'un millésime par AOC
- Les négociants doivent veiller à ne présenter que les domaines dont ils ont l'exclusivité
- Les vins de marque sont limités à **3** vins, toutes AOC confondues
- Déposer 2 échantillons par vin, dont une bouteille nue, étiquette retenue par un ruban adhésif
- Joindre pour chaque vin une fiche de présentation intégralement remplie, accompagnée de son étiquette et sa contre-étiquette agrafées
- Bien noter sur l'emballage: Guide Hachette des Vins + le nom de l'appellation

Fiche de présentation du vin

Attention ! Utiliser uniquement les **nouveaux modèles** de fiches de présentation

- Merci de remplir intégralement la fiche de présentation en précisant l'histoire de la propriété, son actualité, votre histoire (comment êtes-vous arrivé sur ce domaine)
- La mention de la fourchette de prix (à entourer) est obligatoire